

Becker, le marqué

(Becker der Gezeichnete)



Albrecht Becker,
autportrait, 1928

P r u n e C h a n a y

« Un corps vivant. Je n'ai pas
De corps (c'est le genre de vent
Qui démolit nos décors)
Je n'ai que le bruit de mes pas. »

Cocteau, *Neiges*, 1947

« **L**e pouvoir qui [...] prend en charge la sexualité, se met en devoir de frôler les corps ; il les caresse des yeux ; il en intensifie des régions ; il électrise des surfaces ; il dramatise des moments troubles. Il prend à bras-le-corps le corps sexuel. »¹ Dans son archéologie des discours sur la sexualité Michel Foucault explore l'étroite imbrication qui s'instaure entre pouvoir et sexualité. Lorsque les nazis furent portés au pouvoir en Allemagne, ils s'empressèrent de « s'emparer » des sexualités. Sexualités « improductives » et sexualités « déviantes » furent écrasées sous le poids d'un pouvoir qui puisait de sa force dans leur répression. Longtemps sous le joug d'un tabou, on ne reconnut officiellement que très tard les victimes homosexuelles du nazisme. Pourtant aujourd'hui les rares historiens qui se sont intéressés à leur persécution estiment à environ 15 000 le nombre d'homosexuels (allemands ou non) victimes des camps de concentration². Albrecht Becker, lui, a échappé de peu à la déportation dans les camps de la mort. Il eut « la chance » d'être inquiété et appréhendé au cours d'une opération dite « anti-pédéraste » avant que le plan de « solution finale » ne débute. En janvier 1935 la police criminelle le convoqua car elle avait découvert, au domicile d'un homme d'affaire juif, une collection de photos de jeunes hommes nus, dans laquelle figurait un cliché avec au dos « soigneusement noté » le nom et l'adresse de Becker qui avait posé comme modèle. Immédiatement arrêté pour infraction à l'article 175, il se retrouva en détention pendant plusieurs semaines sans avoir à subir un quelconque tabassage. En toute naïveté, il reconnaît alors avoir eu des relations avec d'autres hommes et est condamné en tout à trois ans d'emprisonne-

1 – Michel Foucault,
Histoire de la sexualité,
Tome 1 : *La volonté de savoir*,
Gallimard, 1976, p. 61.

2 – Très peu d'articles sur ce sujet sont à notre connaissance disponibles en langue française. Toutefois, il faut noter le dossier « Fascismes et homosexualité », réalisé par la revue *Ex-Æquo* dans son n° 5, mars 1997, notamment pour ce qui nous concerne l'article de la journaliste berlinoise Sophie Neuberg, « Une maladie sociale réprimée par les Nazis », p. 28-29, texte qui cite les quelques ouvrages disponibles sur le sujet en anglais et allemand. À signaler également l'ouvrage de Jean Boisson, *Le Triangle rose : la déportation des homosexuels (1933-1945)*, Laffont, 1988.

Kennzeichen für Schutzhäftlinge in den Konz. Lagern

EXHIBIT N°

Form und Farbe der Kennzeichen

	Politisch	Berufs- Verbrecher	Emigrant	Bibel- forscher	homo- sexuell	Sozial
Grund- farben						
Abzeichen für Rückfällige						
Häftlinge der Straf- kompanie						
Abzeichen für Juden						
Besondere Abzeichen	 jüd. Rasse- schänder	 Rasse- schänderin	 Flucht- verdächtig	 Häftlings- nummer	<p>Beispiel</p>	
	 Pole	 Tscheche	 Wehrmacht Angehörigen	 Häftling Ia		

Tableau du camp de Dachau avec « les marques de reconnaissance des détenus », non daté, Berlin, Schulwes Museum

ment pour « *délits sexuels* »³. Il connut ainsi l'enfermement, puis, après s'être engagé volontairement, la guerre sur le front russe avec leurs lots de déchirures, d'isolement, de tortures et d'humiliations... Par son corps, il offrit à la « virilité » prônée par l'idéologie nazie⁴ un contre-exemple résistant de corps affaibli, trouvant dans l'auto-mutilation une démarche individuelle lui permettant d'exprimer par et sur son corps ce que les mots ne lui ont jamais permis de dire, l'inconscient écrivant autant qu'il parle. Contre le dessein nazi de purifier le peuple aryen et d'en assurer la « perfection physique », Becker a joué de son corps, rejoignant ainsi le projet de certains artistes du vingtième siècle⁵ qui ont exploré le registre des corps assujettis et déformés par les travaux, les camps de concentration, les guerres et la maladie. Résistant à sa manière au modèle officiel⁶, Becker s'est adonné à des modifications corporelles centrées à la fois sur l'autoérotisme et l'homosexualité. Il explorait ainsi, dans le secret, la dernière liberté qu'il lui restait, celle de « jouer » avec la matière du corps.

L'homophobie officielle du III^{ème} Reich s'est exprimée de manière très claire dès le 30 juin 1934 lorsque Hitler fit liquider le chef d'État-major des S.A. Ernst Röhm, son « *plus proche compagnon d'arme* » et homosexuel notoire, ainsi que quelques 150 autres chefs de la SA, lors de la tristement célèbre « Nuit des Longs Couteaux ». Pour justifier ces exécutions Hitler et Goebbels « *martelèrent dans leurs discours d'explication à la radio l'argument des pratiques homosexuelles des chefs SA* »⁷. Dès 1935 les nazis aggravèrent le paragraphe 175 de l'ancien code pénal prussien qui punissait de prison « *tout acte immoral contre nature commis par des personnes du sexe masculin ou commis par des personnes avec des animaux* ». Un additif précise dès lors qu'« *un homme qui commet un acte sexuel avec un autre homme est puni de prison* ». Comme le rappelle Jean-Pierre Hammer, « *sont désormais répréhensibles et punis également les actes d'onanie mutuelle, mais également la simple intention de satisfaire l'instinct sexuel, même les embrassements suffisent* »⁸.

Les homosexuels sont alors doublement considérés comme des « *ennemis de la race aryenne* ». D'une part, se livrant à des actes pénalement définis, au nom d'une supposée pureté morale, comme « contre nature », l'épanouissement qu'ils tirent de leur sexualité dérange, d'autre part, et c'est le prétexte que les nazis utiliseront à l'encontre des homosexuels pour justifier le premier, ils sont condamnables de ne pas pouvoir donner au Saint empire germanique de quoi le peupler⁹.

Cependant, la haine vouée aux homosexuels est ambiguë. Car si l'on peut douter des thèses trop univoques de Lothar Machtan qui, dans ses dernières recherches, affirme qu'il ne faut voir dans le NSDAP qu'un groupe gay d'extrême-droite se réunissant dans des

3 – Sur tout cela, voir le témoignage de Becker, in Lutz van Duk, *La Déportation des homosexuels. Onze témoignages. Allemagne 1933-1945*, Montblanc, Éditions H&O, 2000, p. 43-53.

4 – À propos du culte de la virilité et de l'idéal viril nazi, voir le travail pionnier et remarquable de l'historien américain George L. Mosse, traduit sous le titre *L'Image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Éditions Abbeville, 1997, notamment le chapitre 8, « Le nouvel homme fasciste », p. 157-180 – dans lequel il consacre aussi un paragraphe aux « *contretypes de l'homme fasciste* ».

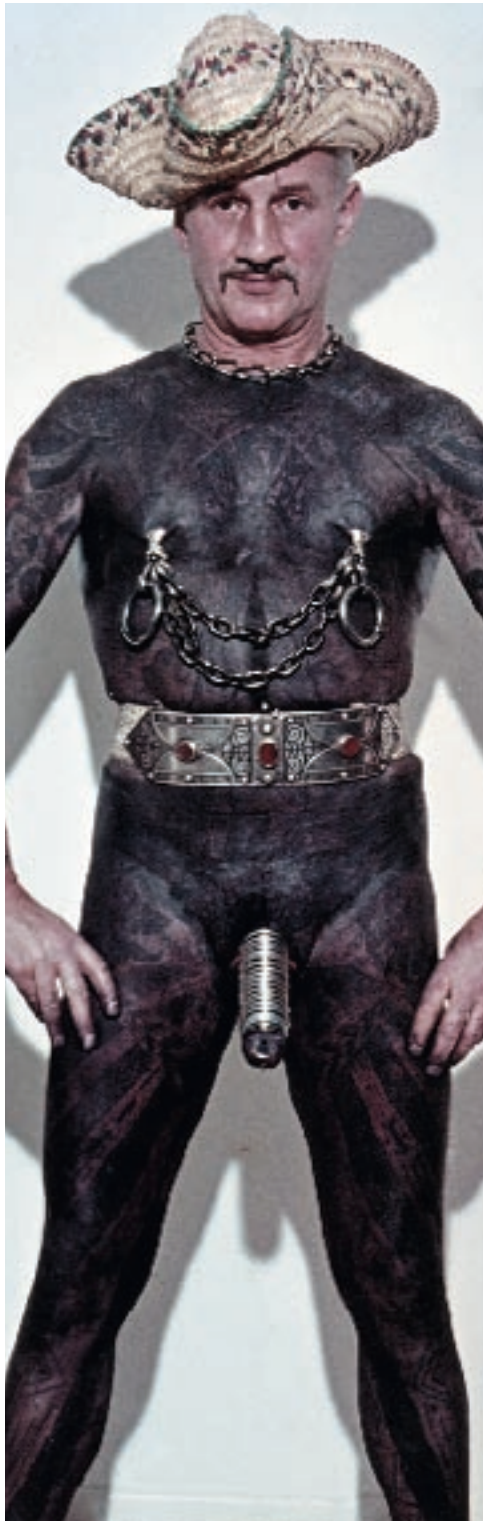
5 – Voir sur ce point l'article de François Py, « Les pièges du corps », et l'entretien de Michel Onfray avec Daniele Roussel, « La Révolution viennoise. L'actionnisme radical », *Quasimodo*, n° 5 (« Art à contre-corps »), printemps 1998, respectivement p. 67-69 et 57-66.

6 – Pour une illustration de ce modèle, voir Didier Herlem, « Polarité des sexes, racialité des corps. Sens et message du nu dans la sculpture du Troisième Reich », *Quasimodo*, n° 5, *op. cit.*, p. 23-32.

7 – Laurent Dispot, « La nuit des longs homos ? », *Ex-Aequo*, *op. cit.*, p. 31. Il est utile de rappeler contre cet argument que la Nuit des Longs Couteaux a correspondu à l'élimination des SA (Sections d'Assaut) au profit de la SS (Section de Sécurité) de Himmler.

8 – Jean-Pierre Hammer, « Le paragraphe 175 ou l'homosexualité en Allemagne de 1869 à 1986 », *Sexe et Race*, n° 3, Centre d'Études et de Recherches Germaniques, Université Paris 7, 1988, respectivement p. 190 et 194. Également Sophie Neuberg, *op. cit.*, p. 28.

9 – On connaissait déjà sa très grande virilité et ses traits aryens, la fertilité dont Hitler lui-même fit preuve semble donner beaucoup de crédit à cet argument !



Albrecht Becker, autoportrait,
Schwanz-Ringe, Original Länge
18-cm, Schwarz Behalt, 1965

tavernes munichoises autour d'Ernst Röhm¹⁰, on sait cependant qu'Hitler fut très inspiré par l'idéologie du groupe homosexuel *Die Gemeinschaft der Eidenen* (1896) institué par Adolph Brand et prônant ouvertement, avec la pédophilie, « *la beauté et la pureté de la race, l'élitisme et les confréries guerrières* ». Il en résulte une ambiguïté « homoérotique » du culte de la virilité nazie. Malgré la peur de ce qui est caractérisé comme une déviance contre-nature, on assiste à une récupération de l'esthétique homosexuelle par des adulateurs de la puissance virile qui mettent l'accent sur la camaraderie et la solidarité entre hommes. Cet idéal d'homosociabilité prôné par les théoriciens du *Männerbund* – littéralement « alliance/ligue masculine » – séduisit une partie du mouvement militant homosexuel allemand¹¹.

Ces deux mouvements contradictoires (homophobie et culte de la camaraderie virile) conduisent les homosexuels arrêtés à subir des sévices corporels¹² spécifiques, comme si ces punitions pouvaient permettre d'évacuer le danger d'une « perversion ». Dans l'ombre des camps de la mort, les homosexuels ont été ainsi particulièrement tourmentés, comme en témoigne Pierre Seel. Ce survivant du camp alsacien de Shirmeck, où il fut « *déporté par la police française pour homosexualité* », raconte l'humiliation et la douleur administrée par les surveillants qui « *s'amusaient* » à lui enfoncer dans l'anus de longs bâtons de bois brisés¹³.

Après la défaite du nazisme, les homosexuels ne furent pourtant pas reconnus comme des victimes de ce régime totalitaire. Demeurée illégale, l'homosexualité continua d'être sévèrement punie et certains furent directement transférés en prison au sortir des camps de concentration. On ne reconnut ni les tortures subies, ni leur incarcération et leur extermination, ni même le plan de stérilisation accepté quasiment à l'unanimité par l'église de Pie XII et qui fut appliqué dans les camps. Le paragraphe 175, initialement adopté en 1871 continuera à être appliqué. « *Il faudra attendre 1969 pour une première réforme de cet article en RFA et pour que les actes homosexuels ne soient plus interdits. Cependant une discrimination sur l'âge de consentement pour les homosexuels restait en vigueur. L'article a été aboli en 1988 par la RDA, et, après la réunification,*

en 1994, par la RFA. ¹⁴ » Quant à la France, c'est seulement sous Mitterrand en 1982 que sera abolie la loi homophobe d'août 1942, adoptée par Pétain sans aucune pression allemande et condamnant de prison les rapports entre hommes adultes. Longtemps une omerta ¹⁵ rendit impossible l'évocation de ces victimes qui durent porter d'un régime à l'autre, l'insigne honteux de leurs préférences sexuelles, le triangle rose, cousu à leur destin.

Albrecht Becker, aujourd'hui âgé de 95 ans, a survécu à tout cela. Habillé, c'est un vieil homme dont on devine la beauté passée. Sous cette apparence très distinguée se cache pourtant un corps parmi les plus marqués de notre société occidentale. Lorsqu'il se dénude, se dessinent à même sa chair les stigmates d'une histoire que personne n'a envie de voir et que son corps impose pourtant. Pourtant, lorsqu'on contemple les autoportraits de Becker nu, on ne ressent aucune souffrance psychique face aux mutilations qui s'étalent sur son corps. « *Muet* » et « *faible* » selon ses propres aveux, il écrira, loin des codes tolérés et dans un langage où sont mêlées souffrance et érotisme, tatouant frénétiquement le dessous de sa peau de scarifications indélébiles. En cachette, comme un enfant qui découvre en même temps la puissance et la faiblesse de sa sexualité, il dessine, trace, orne, rature, perfore, centimètre par centimètre la surface devenue illisible de son épiderme. Le corps beckerien est celui dans lequel la dictature nazie certainement, échoua à s'implanter, un corps dont il devait par tous les moyens reprendre possession, un corps travaillé pour en expurger l'idée même de « race pure ».

Dès l'âge de 21 ans, Albrecht Becker se passionne pour la photographie du corps. Il commence notamment par photographier des sportifs, puis réalise de nombreux portraits. Il pose lui-même comme modèle, le sexe rasé. Condamné en janvier 1935 pour délit d'homosexualité, c'est durant sa détention à la prison de Nuremberg qu'il se livre « *à des expériences sur [lui]-même qui éveillaient [ses] premières sensations masochistes* » ¹⁶. Il éprouve pour ces inscriptions corporelles une véritable fascination, et le tatouage lui apparaît, après avoir longtemps travaillé la teinture textile et ses techniques, comme la prolongation d'un travail sur les matières, tant il est vrai qu'on parle du « tissu » du corps humain. Avec des lames de rasoir et de l'encre, deux soldats lui montrent comment se tatouer. Il commence son premier tatouage sur le pubis qu'il s'est rasé : une flamme dont la réalisation complète durera des années. Le plaisir des aiguilles perçant son corps lui procure un bien qui le soulage et il perçoit même le tatouage comme un ersatz de sexualité. Loin de lui faire oublier le cauchemar qu'il vit au quotidien, le rapport plaisir/souffrance qu'il expérimente avec son corps lui permet d'éprouver une sexualité qui lui est refusée et qui cause sa mise au ban. La pénétration (la

10 – Cf. Lothar Machtan, *La Face cachée d'Adolf Hitler*, L'Archipel, 2002.

11 – Sur les relations entre homosexualité et nazisme, se reporter aux travaux de l'historien Harry Oosterhuis, notamment à son article « Homosexualité, homosocialité et national-socialisme », in *Cahiers Gai Kitch Camp*, n° 27 (« Sodomites, invertis, homosexuels. Perspectives historiques », sous la direction de Rommel Mendès-Leitè), juin 1994, p. 155-163.

12 – Thierry Meyssan, « Nazisme et homosexualité, imbrications historiques et retour du refoulé », *Stalag 06*, n° 8, 1997.

13 – Pierre Seel, *Moi, Pierre Seel, déporté homosexuel*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.

14 – Sophie Neuberger, *op. cit.*, note 2, p. 29.

15 – Cette histoire mérite d'être écrite, n'en déplaise aux familles des rescapés juifs qui, à Besançon le 28 Avril 1985 lors du 40^{ème} anniversaire de la libération des camps, piétinèrent la gerbe de fleurs d'une délégation des homosexuels lors d'un rassemblement commémoratif en hurlant : « *Les camps, il faudrait les rouvrir pour les Pédés* » et « *Au four, les Pédés !* ». On peut se référer à l'excellent ouvrage de Jean Le Bitoux dont le livre retrace tout ce qui a pu être occulté à propos de l'histoire des homosexuels, *Les Oubliés de la mémoire*, Hachette, « Littérature », 2002.

16 – Albrecht Becker, in Lutz van Dijk, *op. cit.*, p. 49.

17 – *Re/Search*, (« Modern primitives »), San Francisco, V/Search Publication, 1989.

18 – Albrecht Becker, entretiens avec Hervé Joseph Lebrun, Hambourg 1999.

lame de rasoir ou l'aiguille) et l'écoulement de liquide (l'encre) orchestrés dans le tatouage colorent sa peau de gravures immuables qui lui permettent de reprendre possession de son corps par cette auto-sexualité masochiste qu'il découvre. C'est enfin lui, et lui seul, qui choisit pour lui, et ces « signes-blessures » lui permettent de décliner une grammaire corporelle loin de celle qui fut imposée par les nazis et la guerre. Opaque et énigmatique, son corps modifié apparaît aussi dans la lisibilité de ses désirs, de ses pulsions vers le morbide

Le travail sur son propre corps l'éloigne en effet de l'apparence occidentale légitime. En 1947, installé à Hambourg, il se tatoue



Albrecht Becker, autoportrait, *Arsh Ficker Faust Ficker*, 1963

sur les hanches une ceinture de quinze centimètres constituée de motifs arabes. Bien avant les « primitifs modernes » présentés par la revue américaine *Re/Search*¹⁷, il s'inspire de motifs et de symboles indigènes non occidentaux. Sur sa peau s'inscrit de manière inaltérable la mémoire de cultures « primitives » et de techniques artistiques que la propagande nazie a toujours attaquée, dénonçant leurs « dégénérescences ». « *Oui je me décore, je me sens comme un décor* »¹⁸, dit un jour Albrecht Becker, devenant ainsi le décor vivant de sa résistance au nazisme, le dé-corps du corps aryen mais aussi le signe de la résistance à la rectitude corporelle germanique qui lui perdure.

Plus tard, il adhèrera au groupe « *Die Gezeichneten* » (les Marqués) et, influencé par des techniques indigènes qui le fascinent, effectuera ses premiers piercings.

Ainsi, en 1948, il se perfore lui-même le pénis s'inspirant des *head-hunters* (les coupeurs de tête) de Bornéo qui pratiquaient des trous dans leur sexe, de la taille d'un petit doigt, pour y engager de l'ivoire ou des poils d'animaux, afin de donner aux femmes plus de plaisir. « *Je n'ai demandé à personne. Comme toujours, je l'ai fait très secrètement. J'ai pris une flamme de spiritus, d'alcool, et une aiguille normale. Cette opération a duré une heure. J'avais un médicament, une crème de la pharmacie et*

19 – *Ibidem*.

chaque jour, chaque soir, je passais des fils dans le pénis. Le temps jusqu'à la cicatrisation a duré trois mois parce que le sel de l'urine empêchait que cela n'aille plus vite. Puis ça a guéri et à la manière des indigènes, j'ai pris des plumes, de très très petites plumes pour les mettre dedans et agrandir, très très lentement, progressivement. Maintenant je peux passer un centimètre. J'ai commencé avec des morceaux de très longues plumes, puis j'ai mis des choses en argent, des rings...¹⁹ »

Très vite, son corps devient la partition d'un crescendo qu'il ne souhaite (ne peut) plus arrêter. Des chevilles jusqu'aux poignets et à l'encolure du cou, il n'est pas un bout d'épiderme qui ne soit tatoué. Les plis qui marquent le vieillissement font évoluer les formes et les couleurs des tatouages, semblant leur faire prendre une trajectoire autonome qui dépasse les seules intentions de Becker. Son corps comme un palimpseste, est devenu un livre ouvert où les écritures se libèrent et se superposent, brouillant les pistes en empêchant toute lecture univoque : son corps illustre de manière toujours différente une seule et même histoire, la sienne, abolissant les notions de dehors et de dedans, le dehors étant un autre dedans.

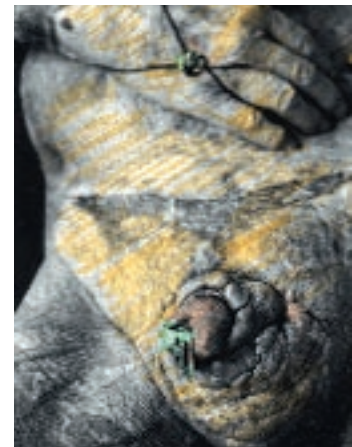
Albrecht Becker fut très certainement le premier à s'injecter dans le pénis cinq litres de paraffine. Loin d'accroître la grosseur de son sexe, l'huile remonta en imprégnant les tissus cellulaires de l'aine le déformant et l'aplanissant en un triangle pubien – presque féminin – lourd et enflé. Définitivement castré de la sorte, Becker n'est plus que pénétrable. Étrange mutant, son corps semble continuer à vivre dans des espaces où la nature ne nous mène jamais. La plupart du temps, Becker est seul lorsqu'il se marque. Son unique témoin, à part l'œil de son Leica, est une sorte de sceptre qu'il a lui-même décoré et créé comme la plupart des ornements dont il est paré, et dont il se sert pour se représenter quand lui-même est absent du champs de vision de son appareil photo. Il l'utilise ainsi pour régler son objectif. Une fois le cadrage et la mise au point effectués sur le sceptre, il enclenche le retardateur et vient prendre sa place. Ce petit arrangement avec son absence, c'est aussi l'une des langues beckerienne qui rend sa grammaire corporelle si atypique. Une grammaire qui ne serait pas venue jusqu'à nous si le regard d'un jeune photographe, Hervé Joseph Lebrun, ne l'avait pas surpris dans l'isolement de ce rituel. Par ses photographies, il a contribué à révéler le secret du corps beckerien en exposant les marques splendides d'un corps déchu et empli de sens. Saisi par l'appareil de Lebrun, ce corps vieilli, peuplé de mystères et de cicatrices colorées, loin de le faire accéder à la visibilité et à la reconnaissance, représente plutôt une tentative désespérée de construire ce qu'il ne peut raconter. Ces portraits offrent à son histoire les marques de sa libération ; le besoin et l'exigence infinie de jouir lui ont offert une reconnaissance que les régimes successifs ne lui ont finalement jamais donnés.



Albrecht Becker, 1966
Injection d'huile de paraffine



Albrecht Becker,
Culotte d'aiguilles,
© Hervé Joseph Lebrun, 1998



Albrecht Becker,
Eléphantiasis,
© Hervé Joseph Lebrun, 1998



Albrecht Becker, *Tatou et tabou*
© Hervé Joseph Lebrun, 1998

20 – Louis-Vincent Thomas utilise ce terme pour évoquer un lieu consacré au souvenir des défunts et qui rassemblerait toutes les traces numérisées ou matérielles, visuelles, sonores, etc. Louis-Vincent Thomas, *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985, p.-270.

Loin de représenter les signes d'une quelconque virilité, le fait qu'il soit lui-même la victime et son propre bourreau nous montre qu'Albrecht Becker se place au-delà des jeux SM habituellement mis en scène. Les photographies de lui – qu'il continue de faire – semblent l'inscrire dans une dynamique de création, où celui qui souffre et celui qui jouit ne font qu'un. De son corps dont il expose la vulnérabilité semble disparaître toute trace de jeu, et d'obscénité. Les portraits deviennent à leurs tours les images ornementales qui peuplent le corps beckerien et ils font autant partie de lui que les motifs tatoués sous sa peau. Loin de retenir le temps en un instant incrusté dans l'éternité pour parer à la vieillesse, ces photographies sont les souvenirs vivants d'une souffrance qui est devenue, à une époque où elle est bannie, la mise en abîme de sa propre démarche corporelle. Enfermé dans des cellules d'emprisonnement, des casernes ou des hôpitaux militaires, Becker ressentait son corps comme un espace d'évasion. La matière obtenue par le travail sur le corps devenant le territoire d'une création, les souffrances se transformaient en jouissance, en expressions les plus infimes d'orgasme et de vie. La somatophobie (la peur du corps) dans son déni absolu de la souffrance est un écueil dans lequel Becker n'est pas tombé.

Alors mécène du Schwules Museum de Berlin, il est décédé au moment où se terminait cet article le 22 avril 2002. Il vivra longtemps encore à travers les photographies de lui, les siennes et celles d'Hervé Joseph Lebrun. Les marques du corps beckerien sont ainsi livrées au souvenir par autant d'images qui laissent de lui une trace dans la mnémothèque²⁰.

Prune Chanay